48e ANNÉE — N° 16.677

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16 f. 30 f.
France et Colonies... 9 » 17 f. 32 f.
Etranger..... 10 » 20 f. 40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

JEUDI 28 FÉVRIER 1918
SAINT LÉANDRE
SOLEIL : lever 6 h. 45; couch. 5h. 46
LUNE : D. Q. le 5; nouv. le 16

Les Élections espagnoles

Les élections générales qui viennent d'avoir lieu en Espagne pour le renouvellement de la Chambre des députés, ne semblent pas avoir revêtu le caractère de transcendantalisme que les partis, ou du moins certains partis, s'étaient plu à prévoir pour elles. A entendre les prophéties des partis avancés, notamment, et des régionalistes, les vieux partis devaient faire les frais du reclassement de l'opinion; républicains, socialistes et régionalistes seraient appelés à liquider la situation; après quoi, l'Espagne revivifiée s'avancerait en liberté vers des destinées nouvelles. C'était un beau rêve, mais il ressort des résultats connus des élections à cette heure, que ce n'était là qu'un rêve. Ces résultats tendent à montrer, en effet, que l'équilibre des anciens partis ne se trouvera pas bien sensiblement modifié à la suite de cette épreuve.

Voici d'abord les libéraux, dont les trois fractions réunies, priétistes, romanonistes et albistes, ont obtenu 153 sièges à la nouvelle Chambre. L'autre vieux parti, celui des conservateurs libéraux, n'en a obtenu que 86, pendant que M. Maura et ses amis en ont 54. Pendant ce temps, régionalistes, républicains, réformistes et socialistes n'ont pu enlever, tous réunis, que 63 sièges. Encore une fois, ces résultats ne sont pas complets. Mais, quoi qu'il arrive maintenant, la physionomie générale de la nouvelle Chambre restera à fort peu près telle qu'elle se présente à cette heure.

Quelle différence y a-t-il avec l'ancienne Chambre, au point de vue de la force relative des divers groupes en présence? Nous n'en apercevons guère. Il est plus que vraisemblable, en effet, que le pouvoir restera entre les mains des libéraux dont la majorité sur les autres groupes est considérable. Le nouveau cabinet qui se formera sur la base de la concentration avec des éléments priétistes, romanistes et albistes, pourra compter sur l'appui loyal des conservateurs de M. Dato, ce qui lui assurerait une belle majorité de plus de 250 voix. C'est à peu près la force numérique dont M. Garcia Prieto pouvait disposer dans la Chambre dissoute. D'où il appert qu'à ce point de vue-là il n'y a rien de changé. La victoire des libéraux est éclatante. Il reste à savoir si les élus n'apportent pas un esprit nouveau à la Chambre. Il resterait surtout à savoir si ceux qu'anime cet esprit sont hommes à exercer une influence déterminante sur les délibérations du Parlement.

On avait dit que les nouveaux élus exigeraient que la Chambre sortie des élections détînt intégralement la souveraineté nationale sans que la couronne eût le pouvoir de la dissoudre? La menace serait grave. Elle nous paraît cependant sans portée en présence du succès électoral obtenu par le cabinet qui y puise un grand prestige et une grande autorité. Et puis, M. Lerroux, le chef du parti radical, est battu à Barcelone comme à Madrid; il en est de même de M. Melquiades Alvarez, qui se présentait à Madrid et à Castropol en même temps. D'autre part, les régionalistes sont loin d'avoir réussi, sauf en Catalogne; mais ils n'obtiennent pas plus de 34 sièges en tout. La politique de rénovation politique et sociale a donc fait fiasco pour cette fois.

A. D.

En Espagne

Madrid, 26 février. — Résultats des élections connus à midi. Sont élus :

Libéraux démocrates, parti de M. Garcia Prieto, 93;
Libéraux romanonistes, 35;
Libéraux albistes, 25;
Conservateurs datistes, 86;
Conservateurs clervistes, 30;
Conservateurs mauristes, 24;
Régionalistes, 34;
Républicains et réformistes, 23;
Socialistes, 6.

EXPLOSION A BORD D'UN VAPEUR ESPAGNOL

Saint-Sébastien, 27 février. — A bord du vapeur espagnol « Aurora », mouillé dans le port de Passages, une explosion de chaudière s'est produite, faisant quatre morts et cinq blessés.

Les Exploits du croiseur "Wolf"

LES PRISONNIERS DU « WOLF » SONT DELIVRES

Copenhague, 26 février. — Le vapeur espagnol « Igotz-Mendia », de Bilbao, ayant à bord un équipage de prise allemand s'est échoué hier soir à l'est du phare de Skavy. Il avait été capturé il y a neuf mois par le croiseur auxiliaire allemand « Wolf ». Trente-deux passagers ont été débarqués le matin par la barque de sauvetage du phare de Skaw. Parmi eux se trouvaient deux médecins militaires australiens.

Le commandant en second de l'équipage de prise étant venu à terre ce matin a été interné malgré ses protestations. A bord de l'« Igotz-Mendia » se trouvaient les passagers et l'équipage d'une demi-douzaine au moins de navires coulés dans l'Atlantique et le Pacifique.

Un Vapeur de Secours perdu

Stockholm, 26 février. — Un des vapeurs suédois en expédition de sauvetage pour la Finlande, brisé par les glaces, a coulé. Les passagers et l'équipage ont été sauvés par d'autres bateaux.

Le 62e Mort du Raid sur Paris

Paris, 27 février. — M. Paul Martin, trente-deux ans, est mort hier des suites des blessures reçues au cours du raid des gothas du 30 janvier dernier.

Ce décès porte à 62 le chiffre des morts.

Le Congrès des Mutilés

Lyon, 26 février. — Le Congrès des mutilés, qui a commencé ses travaux dimanche, les clôture aujourd'hui par une assemblée générale, qui est en même temps l'assemblée constituante de la Fédération. Cette Fédération prendra le titre : « D'Union fédérale des Associations françaises des mutilés, réformés, anciens combattants de la grande guerre, de leurs veuves, orphelins et ascendants. »

La réunion de cette après-midi a statué sur les vœux qui ont été discutés hier par les diverses commissions. Elle en a adopté une quarantaine. Parmi les plus importants, nous signalerons les suivants :

Le comité fédéral comprendra un délégué par département au-dessous de 800,000 habitants et deux au-dessus. Les colonies seront représentées par deux délégués et Paris par dix. Pour l'année constitutive, le conseil d'administration sera désigné par les délégués des départements représentés au Congrès.

Cette désignation a eu lieu cette après-midi.

AVANT L'OFFENSIVE ALLEMANDE

C'est von Below qui dirigerait les Opérations

Front britannique, 26 février. — D'après les prisonniers faits ces derniers jours, c'est le général Otto von Below qui va prendre la direction des opérations projetées contre nous. On se souvient que von Below avait reçu la direction de l'offensive sur le front italien.

L'Ennemi met la dernière main à ses préparatifs

Front britannique, 26 février. — Demain 27 février, à minuit, tous les permissionnaires allemands devront avoir rejoint leurs camps sur le front occidental. Dans nombre de divisions, de tour de permission était arrêté depuis une quinzaine de jours. En outre, les soldats allemands sont prévenus qu'ils ne connaîtront plus de congé avant trois mois, ces délais paraissant suffisants, à ce qu'il semble, au commandement allemand pour avoir raison des armées britannique, française et américaine.

Est-ce à dire que l'offensive allemande suive immédiatement la rentrée des permissionnaires? Pas nécessairement. Toutefois, il est clair que l'ennemi met la dernière main à ses préparatifs dans le secteur supposé d'attaque. C'est ainsi que vingt-deux aérodromes au moins ont vu le jour en sept semaines dans un petit secteur. Même multiplication pour les hôpitaux. Les travaux de l'ennemi, en ce qui concerne les chemins de fer sont moins visibles, mais il est vrai que le réseau existant est déjà très serré.

En même temps qu'il donne tous ces signes d'une préparation d'offensive, l'ennemi travaille avec non moins d'acharnement et dans les mêmes secteurs, à ses travaux de défense. Il renforce ses réseaux de fils de fer, multiplie les emplacements bétonnés, mine les abris, creuse des trous d'obus artificiels qu'il organise, par deux ou par trois de préférence, sur les élévations du terrain. On aperçoit enfin des tanks dans les lignes allemandes. Selon quelque apparence, ils seraient copiés sur le modèle des tanks britanniques. Les soldats, à l'arrière, sont entraînés à marcher dans le sillage de ces engins, tandis que les aéroplanes, planant au-dessus, font le service de liaison. C'est la copie servile des méthodes employées par nous l'an dernier.

COMMUNIQUÉS :: OFFICIELS ::

FRONT FRANÇAIS

Du 26 Février (23 heures)

Activité marquée des deux artilleries au nord du CHEMIN DES DAMES et sur les DEUX RIVES DE LA MEUSE, notamment dans les secteurs de la COTE 304, du MORT-HOMME, de BEAUMONT et des CHAMBRETTES, où nos batteries ont violemment contrebattu l'artillerie ennemie. Pas d'action d'infanterie.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

Du 27 Février (14 heures)

Deux forts coups de main ennemis au NORD DU CHEMIN DES DAMES n'ont pas obtenu de résultat.

En CHAMPAGNE, après un violent bombardement, l'ennemi a tenté d'aborder nos lignes en deux points sur nos nouvelles positions au SUD-OUEST DE LA BUTTE DU MESNIL. Nos feux ont arrêté les assaillants.

Canonnade intermittente mais assez vive dans les BOIS DE CHEPPY et d'AVOCOURT.

Nuit calme sur le reste du front.

FRONT BRITANNIQUE

Du 26 Février (21 heures 40)

Aucun événement important à signaler en dehors d'une certaine activité de l'artillerie ennemie en différents points, notamment vers FLESQUIERES et au nord-est d'YPRES.

AVIATION. — L'activité aérienne s'est trouvée arrêtée dans la journée d'hier par les nuages à faible hauteur et la grande violence du vent. Dans la soirée, le ciel s'est éclairci, bien que le vent continuât à souffler de l'ouest avec beaucoup de force.

Nos appareils de bombardement, qui ont montré une grande activité, ont jeté plus de douze cents bombes au cours de la nuit. Ils ont attaqué notamment les champs d'aviation au sud de GAND et à l'ouest de TOURNAI, utilisés par les escadrilles de nuit de l'ennemi, ainsi que divers autres aérodromes de la région de COURTRAI.

Des cantonnements ont été en outre fortement bombardés vers DOUAI et à l'est de SAINT-QUENTIN.

Plus de trois cent cinquante bombes ont été jetées dans cette région.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Du 27 Février (après-midi)

Pendant la nuit, des raids ennemis ont été repoussés au NORD-OUEST DE SAINT-QUENTIN, vers BULLECOURT et à l'EST DE VERMELLES. L'artillerie s'est montrée active de part et d'autre de bonne heure ce matin au NORD-EST et à l'EST D'YPRES.

FRONT BELGE

Le Havre, 26 février.

Au cours de ces deux dernières journées, la lutte d'artillerie a été moyennement intense.

Deux tentatives de coups de main ont été effectuées par l'ennemi sur un de nos postes avancés de la région de NIEUPORT.

Chaque fois, l'adversaire a été repoussé par nos feux d'artillerie et de mitrailleuses.

Nancy bombardée

DEUX MORTS, ONZE BLESSES

Paris, 27 février ((officiel). — **Des avions ennemis ont bombardé Nancy la nuit dernière. On signale deux tués et onze blessés.**

M. Clémenceau à Dunkerque

Dunkerque, 27 février. — Pendant sa visite sur le front nord, M. Clémenceau s'est arrêté à Dunkerque, où il a examiné les moyens de défense du camp retranché et les mesures de protection de la population civile contre les bombardements aériens.

Le président du conseil a reçu de la population un accueil enthousiaste aux cris de : « A bas les traîtres! Vive Clémenceau! » Le nom de M. Caillaux a été souvent mêlé aux démonstrations populaires.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Un nouvel Appel du Soviet à la Résistance

L'AMBASSADEUR DU JAPON A QUITTÉ PÉTROGRAD

Londres, 27 février. — Un radiotélégramme du gouvernement maximaliste, daté du 26 février, annonçant que la délégation de la paix russe est en route pour Brest-Litovsk, ajoute :

« Cependant il n'y a pas armistice. Les Allemands nous l'ont formellement refusé. Des détachements allemands continuent à avancer. Nous sommes prêts à signer leur paix d'usurpation, mais il semble que les impérialistes allemands, pour le moment, ne désirent pas la paix, mais l'étranglement de la révolution dont la tâche principale devient une résistance héroïque, obstinée, impitoyable.

» Chaque position, chaque gare, chaque locomotive doit être défendue. Il faut opposer à l'ennemi tous les obstacles possibles.

» L'occupation de Reval, de Pskov, de Pétrograd même ne peut pas décider du sort de la Révolution. Le gouvernement des Soviets peut et, s'il est nécessaire, doit se retirer à Moscou ou dans toute autre ville de Russie. Le gouvernement doit rassembler des forces, faire appel au pays, employer tous les moyens pour la défense de la Révolution.

» En visant Pétrograd, les Allemands veulent écraser le gouvernement des Soviets. La tâche du prolétariat héroïque de Pétrograd et de son état-major révolutionnaire est d'empêcher cela en barrant toutes les routes vers Pétrograd.

» Nous devons agir de telle sorte que les généraux allemands puissent déclarer qu'ils reconnaissent le gouvernement des Soviets non seulement à Pétrograd, mais dans tout le pays, au nord, au sud et des deux côtés de l'Oural. Même s'ils croient qu'ils peuvent atteindre Pétrograd grâce à une simple « promenade militaire », nous leur prouverons qu'ils auront à se disperser sur la Russie tout entière avant de pouvoir atteindre et écraser le gouvernement des Soviets.

» Auront-ils des forces suffisantes pour cela si nous nous défendons héroïquement sur chaque position? Une pareille aventure échouera.

» Plus profondément ils pénètrent en Russie plus certaine sera l'explosion de la révolution en Allemagne (sic).

» La première panique causée par l'incursion allemande de pillage passée, les lâches en fuite font place aux braves, qui affluent par centaines de mille pour la défense de la patrie socialiste.

» Si la paix avec la révolution des Soviets n'est pas le but des impérialistes allemands, ils verront que la révolution peut se défendre. »

Mobilisation à Pétrograd

Pétrograd, 26 février. — Dès qu'eurent été reçues la confirmation de la prise de Pskov et la nouvelle que les Allemands poursuivaient leur marche sur la capitale en dépit de l'acceptation par la Russie des termes de la paix allemande, la mobilisation générale a été décrétée pour la défense de Pétrograd.

La garnison a refusé de combattre, mais les ouvriers se joignent à l'armée avec enthousiasme. 4,000 travailleurs des usines Poutiloff et 3,000 du district et de la ville de Viborg se sont enrôlés.

Les terrains environnant l'institut Smolny sont transformés en camp retranché.

La Sirène à Pétrograd

Pétrograd, 25 février. — Les habitants de Pétrograd ont été réveillés, cette nuit, par le bruit des sirènes. Ce matin seulement, les habitants en ont appris la signification : Les Allemands avaient pris Pskov. L'appel des sirènes était l'invitation à tous les habitants de travailler à la défense de la capitale. La mobilisation des ouvriers et ouvrières partisans des Soviets a été ordonnée. Les tramways ont circulé toute la nuit; les soldats et les gardes rouges ont été envoyés dans diverses gares de chemin de fer.

L'Aspect de la Capitale

Pétrograd, 26 février. — La situation pénible que traverse la Russie, les difficultés de toutes sortes que connaissent les habitants de Pétrograd, où le ravitaillement fait presque complètement défaut, n'altèrent pas autant qu'on pourrait le croire la vie de la capitale. Les théâtres, concerts et cinémas fonctionnent comme à l'ordinaire et sur les murs de grandes affiches annoncent encore de grandioses bals masqués ou démocratiques (sic), pendant qu'à côté des placards rouges signalent en grosses lettres l'arrivée du typhus et que des proclamations des Soviets appellent les ouvriers et paysans aux armes.

La Résistance russe s'affirmerait-elle ?

Narva, 24 février. — Le Comité exécutif publie le communiqué suivant :

« Dans les milieux ouvriers et soldats de la ville règne un grand enthousiasme. Au cours d'une réunion, les 180e, 179e, 178e, 285e régiments d'infanterie, la 45e brigade d'artillerie ont pris, à l'unanimité, la résolution de marcher pour la défense de la révolution. Toute la garnison et les ouvriers, environ 10,000 hommes, ont déclaré qu'ils faisaient partie de l'armée rouge. Le Comité a envoyé également des détachements au secours de Reval. »

Un Début de Résistance se dessine vers Pskoff

Pétrograd, 26 février. — Les rapports sur les opérations reçus ce matin sont incertains et contradictoires. Il apparaît cependant que la force principale allemande est demeurée à Pskoff et que, seuls, des détachements d'éclaireurs s'avancent vers Pétrograd pour tâter la résistance.

Les combattants russes qui se sont dressés pour s'opposer à l'avance de l'ennemi sont derrière ces éclaireurs, prêts à leur couper la retraite.

La bataille pour la possession de Pskoff aurait repris.

Moscou réunit 70,000 Défenseurs (?)

Pétrograd, 26 février. — Une information reçue de Moscou dit que dans la direction de Bologoié sont envoyées des troupes révolutionnaires s'élevant à 70,000 hommes environ, et que la formation de détachements continue dans cette ville.

La Reprise des Négociations de Brest-Litovsk

Zurich, 27 février. — Les conférences de Brest-Litovsk seraient reprises la semaine prochaine.

Les Alliés ne quitteront Pétrograd qu'au dernier moment

Pétrograd, 26 février. — L'avance ennemie pose encore une fois la question de l'évacuation des colonies et des ambassades étrangères, envisagée déjà ces temps derniers et commencée même, en ce qui concerne les colonies mobilisables et les missions militaires. Cette opération présente d'autant plus de difficultés que les moyens de transport sont de plus en plus réduits et que les convois sont pris d'assaut et envahis au départ par une foule de soldats fuyant devant l'invasion.

Les ambassades alliées restent pour le moment encore à leur poste, elles ne quitteront Pétrograd qu'à la dernière extrémité.

La Retraite de Lenine et Trotzky

Pétrograd, 25 février. — Le bruit court avec persistance dans les milieux familiers de l'Institut Smolny que Lenine et Trotzky seraient sur le point de démissionner. Cet acte serait précédé d'une nouvelle convocation d'une Assemblée constituante chargée de la mission de représenter officiellement le peuple russe devant les empires centraux.

Se faisant l'écho de ces informations, la « Pravda », organe du Soviet des commissaires du peuple, déclare que les deux apôtres du socialisme international intégral ont aujourd'hui accompli la première partie de leur tâche. Il leur faut maintenant abandonner leurs fonctions officielles afin de pouvoir mieux organiser la lutte implacable et définitive contre l'impérialisme allemand.

D'autre part, des placards anonymes apposés dans les grandes artères de Pétrograd affirment que Lenine et Trotzky, ces traîtres à toutes les causes saintes, vendus aux millions de Berlin, se disposent à fuir la Russie qu'ils ont assassinée, pour aller à l'étranger jouir en paix du fruit de leur trahison. La garde rouge a partout arraché ces placards, dont les auteurs sont recherchés.

Pétrograd, 26 février. — Le comité central exécutif des Soviets devait se réunir hier soir pour discuter l'évacuation de la capitale, mais cette réunion a été remise en raison du désaccord qui se manifeste de plus en plus parmi les commissaires du peuple.

Dans les milieux bolcheviks, on dit que Trotzky a décidé de démissionner, et déjà, dans le parti, on ne le considère plus que comme un ancien ministre.

Trotzky n'aurait pas voté la Paix

Pétrograd, 26 février. — La décision prise de souscrire aux conditions allemandes a fait naître au sein du conseil des commissaires du peuple des dissensions qui pourraient amener une crise. En effet, Trotzky s'est abstenu de participer au vote par lequel le comité central exécutif des Soviets s'est prononcé en faveur de la théorie soutenue par Lenine et il n'a pas assisté à la séance du conseil des commissaires du peuple qui a suivi immédiatement le vote du comité central exécutif.

Un Délégué maximaliste en Angleterre

Londres, 27 février. — M. Kameneff, représentant extraordinaire des commissaires du peuple russe, est arrivé de Pétrograd.

M. Kameneff, en plus du russe, parle l'anglais, le français et l'allemand; il est accompagné par Mme Yuma Zalkinde et par M. Favitsky.

Les Russes de New-York veulent défendre la Révolution

New-York, 27 février. — Les Russes résidant à New-York ont télégraphié au président Wilson, lui demandant la permission de tenir des réunions afin d'organiser une légion russe pour la défense de la révolution.

Un Prince saxon régnerait sur la Lithuanie

Zurich, 27 février. — La « Gazette de Saxe » confirme avec réserve l'existence de pourparlers entre Berlin et Dresde pour la nomination d'un prince de Saxe au grand-duché ou principauté de Lithuanie. Le candidat est le deuxième fils du roi de Saxe, le prince Frédéric-Christian.

Proclamation de l'Indépendance de l'Esthonie

Pétrograd, 26 février. — Reval est tombée hier aux mains de l'ennemi. Un télégramme de cette ville, viâ Narva, dit que les municipalités ont commencé aussitôt leur tâche et que les conseillers ont publié un Manifeste déclarant l'indépendance de l'Esthonie. Un gouvernement provisoire a été formé.

La proclamation déclare l'Esthonie nation neutre et dit qu'aucun citoyen ne prendra part à la guerre russo-allemande. Les propriétés confisquées par les bolcheviks seront rendues à leurs propriétaires. Les soldats esthoniens servant dans des régiments russes ou esthoniens sont rappelés sous menace d'être traités comme déserteurs.

En Finlande

Le Général Mannerheim ne veut pas de Paix avec les Rouges

Stockholm, 26 février. — Selon les dernières nouvelles de Helsingfors, les rouges, sentant leur situation très menacée par les progrès des troupes allemandes, le long de la côte esthonienne voisine, songeraient à accepter la paix avec les blancs, suivant la médiation proposée par la Suède, mais les blancs reçoivent de nouveaux renforts d'Allemagne, et le général Mannerheim a déclaré dans un interview qu'il ne remettra pas l'épée au fourreau avant d'avoir complètement purgé de leurs ferments révolutionnaires, non seulement la Finlande entière, mais aussi la province russe voisine de la Karelie. Il s'agit de fonder une Finlande à la fois forte et grande.

Ces déclarations du général Mannerheim concordent avec les déclarations faites par le ministre de Finlande à Stockholm, M. Gripenberg, selon lesquelles la Finlande songerait à annexer la Karelie russe.

Mme Kolontaï arrêtée

Pétrograd, 26 février. — On annonce que la garde blanche finlandaise a arrêté Mme Kolontaï et les autres membres de la délégation envoyée pour préparer l'organisation d'une Conférence internationale.

La Guerre civile

Uleaborg, 26 février. — La marche du général Mannerheim sur Tammerfors a été ajournée à la suite de la découverte de la trahison d'un des chefs du télégraphe de Wasa qui fournissait aux chefs des rouges les plans de Mannerheim.

La lutte sur tout le front continue généralement à l'avantage des blancs, qui ont fait des prisonniers et capturé une douzaine de mitrailleuses.

Wahkaus, base des rouges de la Finlande orientale, a été enlevé par les blancs après une lutte de trois semaines. Ils ont fait un millier de prisonniers. La défense des rouges était très ingénieuse, ils avaient monté des chaudières vides sur des positions dominantes, et ils s'en servaient comme de tourelles blindées, tirant par des ouvertures; les blancs ont perdu une centaine de tués et de blessés.

Le service militaire exalte les sentiments nationaux des Finlandais, qui sont convaincus de la victoire des blancs, mais la situation en Finlande méridionale, qui est aux mains des rouges, cause de fortes inquiétudes, le pays étant mis en coupe réglée, le bétail, les chevaux et les approvisionnements enlevés, les propriétaires assassinés ou forcés de s'enfuir dans les forêts par une température de 15 degrés centigrades au-dessous de zéro.

Les Finlandais sont très mécontents de l'occupation des îles d'Aland par les Suédois. Le chef nationaliste finlandais Olfin a dit : « Le fait que les Suédois profitent du désordre général pour occuper ces îles importantes constitue un véritable vol. L'indépendance de la Finlande sera une plaisanterie aussi longtemps que la Finlande sera partiellement sous l'hégémonie suédoise. La guerre civile donnera la Finlande aux Finlandais. »

Le Quartier général russe du Front nord

Pétrograd, 26 février. — Le quartier général du front septentrional a été transféré à Tver.

Tver est à 160 kilomètres au nord-ouest de Moscou et à 450 kilomètres au sud-est de Pétrograd.

L'Occupation de Reval

Pétrograd, 26 février. — Sur l'occupation de Reval, effectuée hier par des gardes blancs russes et par des Allemands, on donne ce détail :

« Lorsque les Allemands arrivèrent à sept kilomètres de Reval, ils envoyèrent des parlementaires dans la ville, lesquels affirmèrent qu'étant donnée la déclaration de l'indépendance esthonienne, les Allemands arrivaient en hôtes et non pas en conquérants. »

La Peste en Russie orientale

Pétrograd, 26 février. — Les dernières nouvelles reçues de la Russie orientale, et notamment des steppes kirghiziens confirment l'étendue des ravages causés par la peste. Le chiffre des morts atteint dans ces deux districts plus de 129 par jour. Les secours médicaux font complètement défaut. Le docteur Tchoultourof, qui exerçait dans l'arrondissement de Gabaï, a été arrêté par les gardes rouges et mis dans l'impossibilité de porter assistance aux malades.

Les Négociations avec la Roumanie

La Bulgarie veut un Milliard d'Indemnité!

Amsterdam, 27 février. — D'après un télégramme de source allemande, la Bulgarie aurait l'intention de demander à la Roumanie, en plus de la cession de la Dobroudja et d'importantes concessions économiques, le paiement d'une indemnité de guerre de 1 milliard de francs en or.

Interruption provisoire des Pourparlers de Bucarest

Jassy, 26 février. — Le général Averesco est revenu hier matin à Jassy. L'entrevue qu'ont eue avec lui les représentants des empires centraux a été dès le premier jour interrompue sans que le fond des questions ait été abordé, le comte Czernin et M. de Kuhlmann ayant été appelés brusquement à Brest-Litovsk.

Le Rôle du Japon

Paris, 27 février. — L'effondrement de la Russie et les ambitions de l'Allemagne qui s'étendent jusqu'à l'Asie orientale, constituent pour le Japon une menace sérieuse.

Une intervention effective de sa part doit être envisagée comme possible.

Dans quelles conditions se produirait-elle? Le Japon, agissant militairement, serait-il le mandataire des puissances alliées ou bien son action aurait-elle comme mobile unique la sauvegarde de ses intérêts? Nous croyons savoir que des conversations sont engagées sur ce point entre les chancelleries alliées. Si l'accord n'est pas encore conclu, tout permet d'espérer que les Etats-Unis, ne pouvant collaborer avec le Japon dans le domaine militaire, consentiront à joindre leur mandat à celui des autres puissances alliées.

Déjà dans la soirée d'hier, le télégraphe nous a apporté de Tokio la nouvelle officielle que l'ambassadeur du Japon, le vicomte Uchida, et le personnel de l'ambassade ont quitté Pétrograd. Quel sens a exactement cette nouvelle?

Demain sans doute nous l'apprendra.

UN CHEF JAPONAIS VIENT EN EUROPE

Tokio, 27 février. — Le général Tsukushi, directeur du bureau des armées et des munitions, vient de partir pour l'Europe, via Etats-Unis.

Les Turcs ont repris Trébizonde

Amsterdam, 26 février. — **On mande de Constantinople le 24 février, que les troupes turques sont entrées à Trébizonde.**

Falkenhayn commande en Syrie

Zurich, 27 février. — Le général allemand von Falkenhayn a pris en main toutes les attributions militaires au commandement ottoman en Syrie.

Djemel pacha, commandant en chef de la 4e armée turque, n'est plus en fait qu'un simple commandant politique.

Le gouvernement jeune-turc aurait concentré à Alep une nouvelle armée destinée à fondre prochainement sur les forces anglaises de Palestine.

En Italie

Socialistes défaitistes condamnés

Rome, 26 février. — Trois militants socialistes de Trani ont été condamnés à des peines variant de dix mois à un an de réclusion pour avoir distribué deux opuscules : « le Vertige des armements » et « les Réformes sociales » de M. Turati, et « le Nationalisme et le Militarisme » de M. Jaurès.

Peut-on rouvrir les Champs de Courses?

Paris, 27 février. — M. Dariac, dans son rapport sur le budget du ministère de l'agriculture, envisage, entre autres questions, celle de savoir s'il y a lieu de rouvrir les champs de courses fermés au public depuis le début des hostilités, et, dans l'intérêt de l'élevage et aussi de l'existence des Sociétés de courses, il incline vers une solution consistant à autoriser des courses le dimanche avec entrées payantes et pari mutuel dans les centres d'entraînement où déjà eurent lieu en 1917 les épreuves de sélection.

Tout en pensant qu'il convient d'examiner si le moment n'est pas venu d'atténuer les rigueurs de la mesure de prudence qu'a constituée l'interdiction complète des courses, M. Dariac conclut toutefois qu'il appartient au gouvernement seul, qui dispose des éléments d'appréciation de toute nature, de prendre en connaissance de cause, le moment venu, telle décision qu'il jugera bon.

LES RESTRICTIONS DANS LES RESTAURANTS

Une Note du Comité de l'Alimentation

Paris, 27 février. — Le Comité de l'alimentation communique une Note où se trouve réuni l'ensemble des mesures concernant la réglementation des restaurants, cafés, hôtels et établissements similaires sous le régime des restrictions nouvelles.

Heure des repas. — Depuis l'ouverture, jusqu'à deux heures et demie de l'après-midi, on peut servir tous les aliments solides. De deux heures et demie à six heures et demie, interdiction absolue de servir ou de laisser consommer aucun aliment solide (y compris huîtres, fruits crus, cuits ou secs, marmelade, compote, confiture, etc). Interdiction absolue même de laisser consommer aux clients du pain, des gâteaux ou des biscuits provenant du dehors. Seuls, les buffets et cantines de chemins de fer, ainsi que les wagons-restaurants sont exceptés de cette règle.

Composition des repas. — Dans tous les restaurants où l'addition d'un repas dépasse six francs, il ne peut être consommé que : un potage, un hors-d'œuvre ou des huîtres, deux plats au choix, quels qu'ils soient, et un dessert; par conséquent, le potage pourra être pris concurremment avec des hors-d'œuvre ou des huîtres. Le client ne pourra pas prendre potage, hors-d'œuvre et huîtres, et, dans le cas où il ne prendra pas de potage, il ne pourra pas consommer concurremment huîtres et hors-d'œuvre.

Beurre. — Le beurre ne peut être employé que pour la confection des mets. En aucun cas, il ne doit être servi non cuit, et le pain grillé beurré est interdit.

Fromages. — Dans tous les restaurants, quand, à un repas, l'addition ne dépasse pas six francs, les fromages secs sont tous permis. Les fromages mous, tels que brie camembert, pont-l'évêque, coulommiers, bondon, demi-sel, suisse, etc., sont interdits, à moins qu'il ne soit assuré que ces fromages contiennent moins de 36 grammes de matière grasse pour 100 grammes de matière sèche. Dans tous les restaurant, quand, à un repas, l'addition dépasse six francs, interdiction absolue de tous les fromages, secs ou mous.

Desserts. — Sont permis les fruits crus, cuits ou secs, les marmelades, les compotes, les confitures, qu'elles soient ou non préparées avec du sucre. Sont interdits tous les entremets où il entre de la farine, du lait frais ou condensé, de la crème, des œufs et du sucre.

Glaces. — Sont interdites les glaces préparées avec du lait frais ou condensé, des œufs, de la crème ou du sucre, tels que les glaces à la vanille, au café, à la pistache ou aux fruits frais. Sont seules permises, les glaces au chocolat, à l'eau ou aux fruits de conserve.

Lait. — Le lait frais ou condensé et la crème ne sont permis que jusqu'à neuf heures du matin. Par conséquent, à partir de cette heure, tous les cafés et thés devront être servis sans lait ni crème et les chocolats devront être faits à l'eau. Exception est faite pour les buffets, cantines des gares de chemins de fer et wagons-restaurants.

Pain. — A chaque repas, il n'est permis de donner que 100 grammes de pain par personne ou un petit pain pesant 75 grammes. Il est interdit d'en donner une quantité supérieure. Jusqu'à nouvel ordre, les clients n'ont pas à apporter leurs tickets de pain, mais ils ont droit à un supplément de 100 grammes ou d'un petit pain moyennant la remise d'un de leurs tickets daté du jour. Les sandwiches, qu'ils soient au jambon, au pâté ou à la confiture, ou à tout autre aliment, sont interdits à toute heure.

Sucre. — Il est absolument interdit de servir du sucre, soit en morceau, soit en poudre avec quoi que ce soit, mais les clients ont la faculté d'apporter leur sucre pour sucrer leurs consommations. Quand ils ne le font pas, on ne peut leur donner que de la saccharine.

Toutes les règles énoncées ci-dessus s'appliquent aux cabinets particuliers et salons des restaurants, aux appartements privés et aux chambres réservées des hôtels, ainsi qu'aux cercles et casinos et à tous lieux publics où la consommation des aliments n'est pas absolument gratuite.

Telles sont les restrictions auxquelles restaurants, hôtels et public devront strictement s'astreindre. Les ordres ministériels sont formels. En cas de non observation, la loi très sévère du 10 février prévoit de fortes amendes et même de la prison pour tous les contrevenants, aussi bien restaurateurs, hôteliers et cafetiers que clients.

L'Affaire Bolo

LE DIVORCE DU PACHA

Paris, 27 février. — On sait que Bolo a intenté dernièrement contre sa première femme, Mme Soumaille, qui formait contre lui une demande en divorce, un procès en nullité de mariage. La première chambre du tribunal a débouté Bolo de sa demande. Le pacha vient de faire appel de cette décision, de sorte que le procès en divorce de Mme Soumaille ne pourra être plaidé avant que la cour ait statué sur la demande en nullité du mariage contracté en Argentine par Bolo avec Mme Soumaille. D'ici là...

L'Enquête sur M. Malvy prend de l'Extension

Paris, 26 février. — La commission d'instruction de la cour de justice, réunie sous la présidence de M. Monis, a procédé à l'audition de M. le substitut Gail, du bureau central des renseignements; de M. Dumas, chef de bureau à la préfecture de police, et de M. Rault, préfet du Rhône.

Ces auditions n'ont apporté aucun élément nouveau à l'enquête. Ainsi que nous l'avons dit, M. Morand, juge d'instruction au tribunal de la Seine, a été désigné pour remplir ces mêmes fonctions auprès de la commission. M. Morand sera chargé spécialement de l'interrogatoire de nombreux témoins désignés par M. Léon Daudet, témoins parmi lesquels se trouve un certain nombre de personnes du sexe féminin appartenant à un monde spécial. M. Morand sera juge de l'utilité de l'audition de ces témoins par la commission. Plusieurs d'entre eux, qui habitent en province, seront entendus par commission rogatoire. Un commissaire aux délégations judiciaires sera adjoint au juge d'instruction pour opérer toutes enquêtes nécessaires.

Paris, 27 février. — La nomination de M. Morand, juge d'instruction, comme adjoint à la commission de la Haute-Cour, est interprétée au Sénat dans le sens d'une extension de l'enquête. La commission poursuit ses investigations sur toute la gestion de M. Malvy durant son passage au ministère de l'intérieur. Comme il était fatal qu'elle y fût amenée, elle sort du cadre restreint et fragile que les amis de l'accusé lui traçaient arbitrairement... et ingénûment. Elle fait œuvre sérieuse et les témoins qu'elle appelle montrent quel est le champ élargi de ses recherches. Ele a déjà entendu un grand nombre de fonctionnaires du ministère de l'intérieur.

Ce développement de l'instruction rendait nécessaire la collaboration d'un juge professionnel aux travaux des commissaires. M. Malvy ne pourra pas se plaindre que la Haute-Cour, qu'il a réclamée, lui marchande sa peine ou laisse dans l'ombre les accusations dont il a été l'objet. Mais, étant donnée l'ampleur prise par l'instruction, il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle soit close rapidement. On estime maintenant que les débats publics ne pourront pas venir avant le mois de mai.

A LA CHAMBRE

Le Budget de 1918

Paris, 27 février. — La Chambre a commencé ce matin, sous la présidence de M. Paul Deschanel, la discussion générale.

M. Emmanuel Brousse a développé cette motion préjudicielle : « La Chambre décide de surseoir à la discussion du budget de 1918 jusqu'au jour où seront réalisées la réforme administrative, la réforme judiciaire, la réduction du nombre des fonctionnaires civils par l'industrialisation des services publics. »

La motion Brousse est repoussée par 292 voix contre 185.

La discussion générale commence alors.

M. Abel Gardy reproche aux mesures proposées par le gouvernement de ne pas constituer une politique financière d'ensemble.

La séance est levée à midi.

REVUE DE LA PRESSE

DANS L'ATTENTE DE L'OFFENSIVE ALLEMANDE

Paris, 27 février. — Certains font un raisonnement que M. Marcel Hutin traduit ainsi dans l'*Echo de Paris* :

Pourquoi l'Allemagne, qui va pouvoir exploiter à sa guise la Russie, qui va conclure la paix avec la Roumanie, qui tient comme gages la Serbie, la Belgique, nos territoires du Nord et du Nord-Est français et une partie de

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

Les Evénements de Russie

Appels aux Armes !

Pétrograd, 26 février. — Les journaux publient les proclamations suivantes, lancées par voie d'affiches dans les rues le 25 février :

Ouvriers, Paysans, Soldats et Matelots,

Le pouvoir du conseil a accepté les conditions de paix imposées par les gouvernements austro-allemands, et hier notre réponse a été envoyée par radiotélégramme.

Nous attendons encore confirmation, mais les assassins impérialistes continuent leur course monstrueuse dans l'intérieur de la Russie. Les âmes damnées de Guillaume, kaledinienes allemands unis aux gardes blancs, avancent, fusillant les Soviets, reconstituant le pouvoir des propriétaires, des banquiers et des capitalistes et préparant la restauration de la monarchie.

La Révolution est en péril.

Un coup mortel sera porté à Pétrograd rouge.

Si vous tous, ouvriers et soldats et paysans, voulez garder le pouvoir et les Soviets, combattez jusqu'au dernier soupir ces hordes qui s'avancent sur vous !

L'heure solennelle décisive a sonné.

Travailleurs et opprimés, hommes et femmes, venez grossir les rangs des bataillons rouges.

Tous aux armes ! Que la lutte ne cesse qu'avec votre dernier soupir !

Pétrograd, 26 février. — Voici le texte d'un second appel adressé au peuple par la commission extraordinaire pour la défense de la Révolution, à la même date.

Camarades Ouvriers et Soldats,

L'heure définitive et décisive a sonné. Les bandes de la garde blanche du général Hoffmann et de Guillaume, malgré notre télégramme de ce matin annonçant notre consentement à la paix, continuent d'avancer rapidement par le chemin de fer. Nous recevons à l'instant la nouvelle de la prise de Pskov, située à huit heures de la capitale.

Nous ne pouvons connaître les desseins de l'ennemi : Il peut se faire qu'il se borne à l'occupation de Pskov, mais il est aussi possible que les Allemands, conduits par la contre-révolution russe et internationale, aient résolu d'étouffer la révolution à Pétrograd.

Camarades, la révolution et la capitale courent un danger mortel. Tous à la défense ! Tous aux armes ! Incorporez-vous instantanément dans les bataillons socialistes, et allez vaincre ou mourir ! La révolution est en danger !

Vive la révolution ! Vive le socialisme !

La République du Caucase demande à négocier la Paix avec la Turquie

Bâle, 26 février. — On mande de Constantinople que le ministre des affaires étrangères a déclaré le 23 à la Chambre que le président de la République du Caucase a fait demander par le commandant supérieur des troupes russes du Caucase au gouvernement turc de désigner un lieu propre aux négociations de paix. Le gouvernement turc a accédé à cette demande.

Avant l'Offensive allemande

Les Alliés ont la Suprématie aérienne

Londres, 26 février. — Le général Maurice, de l'état-major britannique, déclare, parlant de l'aviation :

« L'un des faits les plus satisfaisants de la situation au front, c'est notre suprématie continue de l'air. Dans n'importe quelle bataille, la suprématie aérienne a une importance vitale. »

Le Prix du Blé

Paris, 26 février. — Sur la proposition de loi de M. Compère-Morel, tendant à organiser la production du blé, M. Guichard, député du Vaucluse, a déposé un amendement dans lequel il demande que le prix du blé soit porté à 100 fr. les 100 kilos, et cela sans augmenter le prix du pain.

L'Affaire Humbert

M. CH. HUMBERT AURAIT EU AUX ETATS-UNIS UN DEPOT D'ARGENT ALLEMAND

New-York, 26 février. — Les nouvelles révélations de l'enquête ouverte aux Etats-Unis sur les agissements de Bolo sont publiées aujourd'hui par l'attorney général de l'Etat de New-York. Suivant ces documents, M. Ch. Humbert aurait eu en dépôt aux Etats-Unis 170,000 dollars d'argent allemand, environ 985,000 fr. Cette somme fut transférée par ordre de Bolo de son propre compte à la Royal Bank du Canada, au compte de M. Ch. Humbert chez Morgan and Cᵉ.

On annonce que les documents relatant la transaction de Bolo et de M. Ch. Humbert sont en possession du gouvernement français. Dans les archives de la banque Morgan auraient été obtenues les preuves que M. Charles Humbert a eu à son crédit, à New-York, jusqu'à 489,000 dollars, environ 2 millions 835,000 fr.

M. Perley Morse, qui conduisit l'enquête pour l'attorney général, a déclaré que les 170,000 dollars que Bolo transféra du compte de M. Charles Humbert étaient de l'argent allemand. Le gouvernement français devra résoudre la question de savoir si la balance de l'argent que M. Charles Humbert avait à New-York provenait aussi de Bolo.

L'argent que Bolo avait à la Royal Bank of Canada faisait partie des fonds que Bolo employait pour la propagande allemande aux Etats-Unis et en France; les sommes au crédit de M. Ch. Humbert chez Morgan and Cᵉ étaient constituées partie en espèces, partie en valeurs anglaises.

New-York, 26 février. — Suivant les révélations de l'enquête sur les agissements de Bolo, M. Charles Humbert aurait ouvert un compte chez Morgan and Cᵉ le 11 août. Il aurait fait de temps en temps des retraits, des sommes à son crédit chez Morgan étant transférées chez ses banquiers à Paris.

M. Perley Morse dit que l'enquête n'a pas révélé les raisons que M. Charles Humbert avait d'établir des crédits aux Etats-Unis ou pourquoi il faisait des retraits ou renvoyait en France une partie des fonds. Les lettres publiées aujourd'hui montrent le désir de M. Charles Humbert d'avoir toute sa correspondance de chez Morgan and Cᵉ adressée sous son titre de sénateur de la Meuse, de telle sorte que la censure ne soit pas tentée de l'ouvrir.

Le 13ᵉ Avion de Boyau

Paris, 26 février. — L'« as » Maurice Boyau vient d'abattre son treizième avion ennemi. Cette nouvelle victoire le classe huitième sur la liste, déjà longue, de nos « as » aviateurs, immédiatement derrière l'Américain Lufbery, qui compte quinze victoires, et devant Navarre, Chaput et Jailler, qui, chacun, comptent douze avions ennemis à leur palmarès.

Encore un Navire espagnol torpillé par les Allemands

Bilbao, 26 février. — La Compagnie maritime Nervion, propriétaire du « Marc-Caspio », récemment coulé, a reçu des nouvelles de l'équipage du « Neguri » lui appartenant également, annonçant qu'il a débarqué dans l'île d'Hierro (Canaries), le bâtiment ayant été coulé par un sous-marin.

Communiqué italien

Rome, 26 février.

Dans le secteur POSINA-ASTICO, un mouvement insolite dans quelques éléments de tranchées ennemies a provoqué des rafales efficaces de nos batteries dans la région du MONT ASOLONE. Nos patrouilles ont mis l'ennemi en alarme provoquant ainsi une réaction de feux inutile.

Dans la vallée de SEREIN, une colonne ennemie en marche, surprise par le tir de notre artillerie, a subi des pertes et a été obligé de se disperser.

Sur le reste du front l'activité combative s'est maintenue.

Une Offensive ennemie dans la Région du Lac de Garde

Front italien, 26 février. — On signale une activité ennemie vers le lac de Garde, et on a tout lieu de croire que c'est le point où se portera l'offensive.

A LA CHAMBRE

La Culture du Blé

Paris, 26 février. — L'article premier est adopté sans opposition.

On aborde l'article 2, qui rend l'Etat seul importateur, lui réserve la répartition équitable des blés et interdit à tout producteur de vendre sa récolte à d'autres qu'à l'Etat.

M. Ferdinand Bougère fait adopter que « l'Etat est seul acquéreur de la totalité des céréales panifiables et de l'avoine ». Cet article excepte de l'achat la réserve familiale et les ensemencements.

M. Jean Durand (Aude), président du Groupe de la Défense paysanne, proteste avec véhémence : « Cette loi est dirigée contre les paysans. Mieux vaudrait s'entendre avec eux, si l'on veut obtenir un rendement de blé suffisant. »

A la réserve familiale et aux ensemencements, on ajoute comme exception la nourriture du bétail sous contrôle de la commission.

Après de longs échanges d'observations, on adopte la fin du paragraphe premier de l'article 2, d'après lequel « l'Etat assure par des organismes appropriés la répartition équitable des blés et farines entre les consommateurs ».

On adopte ensuite le deuxième paragraphe ainsi conçu : « En conséquence, il est interdit à tout producteur de blé et de céréales panifiables et d'avoines de vendre sa récolte à d'autre qu'à l'Etat, de la donner en nantissement ou d'en disposer d'une manière quelconque en faveur d'une personne autre que l'Etat. »

Le paragraphe 3 est modifié ainsi par un amendement de M. de Monti de Rézé (Mayenne), qui est adopté : Dans le cas où le producteur ne disposera pas de locaux en état de loger son blé, il devra déclarer au maire la quantité qu'il peut livrer immédiatement. Le délai entre la déclaration et la livraison ne devra pas excéder trente jours. Il sera prévenu quarante-huit heures à l'avance de l'endroit où il devra livrer la marchandise, qui sera immédiatement payée.

On repousse un amendement de **M. Mignot-Bozérian,** demandant la suppression du paragraphe 4, d'après lequel l'Etat se réserve de prendre livraison du grain au fur et à mesure de ses besoins.

On adopte cette phrase, ainsi que ce dispositif : « Une prime de magasinage et d'entretien des récoltes prêtes à être livrées, de 0 fr. 40 par quintal et par mois, sera due aux agriculteurs détenteurs de ces récoltes, à partir de la déclaration de battage et payée au moment de la livraison. »

On adopte le texte suivant ainsi que l'ensemble du paragraphe 4 : « L'Etat consentira, immédiatement après la même déclaration, des avances aux producteurs jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur d'estimation de la récolte battue. Les avances s'élèveront à la totalité lorsque le prix de la récolte ne dépassera pas 1,000 fr. Le solde sera payé dès la livraison. »

L'ensemble de l'article 2 est adopté, et la suite du débat est renvoyée à demain, après-midi.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, demande que demain après-midi vienne au début de la séance la discussion de la convention franco-brésilienne. Il en est ainsi décidé.

Demain matin commencera la discussion du budget.

BORDEAUX

1

Il y a un an

28 FEVRIER 1917

Les troupes britanniques forcent les Allemands à abandonner les villages de Gommecourt, de Puisieux-au-Mont et le hameau de Thilloy qu'elles occupent.

Le Brésil n'accepte pas la réponse allemande sur la campagne sous-marine.

Le contre-torpilleur « Cassini » est torpillé en Méditerranée.

Défaite, au Maroc, des tribus rebelles du Zaïan.

OBSÈQUES de M. Henri Lesfargues

Emouvantes ont été, mercredi matin, les obsèques de notre cher et regretté collaborateur Henri Lesfargues. L'assistance considérable qui avait tenu à s'associer à cette cérémonie, témoignait en même temps et de l'affectueuse estime dont il était entouré et des sympathies unanimes dont sont l'objet M. et Mme Charles Lesfargues et la famille de nos directeurs.

La levée du corps a eu lieu à dix heures, à la maison mortuaire, 22, rue Margaux.

Des fleurs magnifiques avaient été offertes en tel nombre qu'on avait dû en placer une partie sur un corbillard spécial. L'administration et la rédaction de la « Gironde » et de la « Petite Gironde »; les services d'expédition et de librairie, les ateliers de composition et des machines du journal, et les imprimeries de ville de la « Gironde » et de la « Petite Gironde » avaient eu à cœur de déposer deux couronnes de fleurs naturelles sur le cercueil du camarade ou du chef dont ils pleurent la disparition.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Ferdinand Petit, Bonnal, Paul Berthelot, Georges Bouchon, Rault, Julien Dubroca, Maurice Desbans, Jean Servan, Sulpicy et Beaumartin.

Le deuil était conduit par M. et Mme Charles Lesfargues, dont toute l'assistance partageait la douleur poignante.

Après la cérémonie religieuse en la primatiale Saint-André, le corps a été transporté au cimetière de la Chartreuse, où il a été procédé à l'inhumation dans le caveau familial.

Devant la tombe, l'un de nos directeurs, M. le lieutenant Gustave Chapon, a adressé le suprême adieu au parent, au collaborateur aimé, si prématurément enlevé à l'affection de tous.

M. Gustave Chapon, en des termes qui ont profondément ému tous ceux qui l'entouraient, a fait un chaleureux éloge d'Henri Lesfargues, homme de devoir, dont le zèle intelligent, le labeur loyal apportèrent à la grande maison, dont il fut un des enfants préférés, un concours précieux.

Avant de quitter la nécropole, les assistants ont renouvelé à M. et à Mme Charles Lesfargues leurs affectueuses et douloureuses condoléances.

Personnel enseignant primaire de Bordeaux

Les instituteurs et les institutrices de Bordeaux sont instamment priés d'assister à la réunion corporative qui aura lieu le jeudi 28 février, à neuf heures du matin, à l'Athénée (amphithéâtre).

Ordre du jour : Question des Etudes.

AUTOUR D'UNE CONSTRUCTION NAVALE

Dans le courant du mois de septembre 1917, nous avons les premiers parlé de la construction récente d'un navire en ciment armé, mis en chantier sur la rive droite de Bordeaux. Ce n'était pas une innovation. Un essai de bateaux en béton armé fut, en effet, tenté en 1848, par l'ingénieur M. Lambot, qui dut y renoncer.

Certains chantiers du Sud-Ouest décidèrent, il y a quelque temps, reprenant l'idée, de réaliser en la perfectionnant, la construction de ce genre de navires, rapide et relativement peu coûteuse, dans le but de relever le tonnage de notre marine marchande si fortement éprouvée par les pirates boches. Aussi, est-ce avec une réelle satisfaction et un légitime orgueil que nous avions suivi les progrès accomplis dans la construction de la future « Ville-de-Roanne », alors en chantier.

La date du lancement en était décidée, mais un contre-ordre arriva soudain de Paris, croyons-nous, qui entrava les travaux si activement menés jusqu'à ce jour, et le lancement fut ajourné « sine die ». Actuellement, le navire, qui n'attend plus que son gréement et ses machines, repose encore sur son « ber ».

Pourquoi ce brusque arrêt ? Ce fait valait la peine d'être relevé et nécessitait même une enquête. Celle-ci nous révéla que l'ingénieur M. d'E..., qui avait conçu et établi les plans de ce bateau, avait dû, ayant été mobilisé, confier à un ancien capitaine de navire, les plans et le soin de leur exécution.

A peine les conditions avaient-elles été acceptées de part et d'autre, que pour des raisons ignorées les deux hommes ne s'entendirent plus. C'est alors que l'administration de la Société, dont le siège était à Roanne, décida de mettre l'ingénieur Goriot à la tête des travaux, qui, nous devons le reconnaître, furent conduits avec beaucoup d'expérience et de dévouement.

Encore une fois, que se passa-t-il à la veille du lancement ? On a cherché que l'ingénieur d'E... s'était opposé formellement à cette opération, sous prétexte que le navire, dont les pontées n'étaient pas achevées, risquait fort de se briser sous la pression de l'eau au moment d'y être lancé. Mais depuis, bien des choses ont été dites, choses assez intéressantes, du reste, et qui mettent en lumière des faits qui n'auraient pas dû être ignorés en haut lieu.

Ces faits sont même si graves, que tout récemment ordre a été donné à M. le Procureur de la République de déposer devant le tribunal de la Seine un réquisitoire introductif d'instance, à l'effet d'annuler la réintégration dans la qualité de français, obtenue dans les conditions les plus suspectes par l'ingénieur d'E....

Voici son histoire. Ce personnage, est né à Vienne, d'un père français. Mais ce dernier se trouvait auparavant en Espagne, et au moment de la guerre carliste, quoique Français, opta pour la nationalité espagnole et s'engagea sous ce drapeau.

Quelques années plus tard, on le retrouve à Vienne, où il occupe le poste de consul d'Espagne; c'est à cette époque et dans cette ville que naquit le futur ingénieur.

A sa majorité, celui-ci avait à opter entre l'Espagne, la France et l'Autriche. Notons qu'il fit ses études en France. Sorti de l'Ecole polytechnique, il obtint le brevet d'ingénieur spécialiste pour constructions navales, et malgré cela, l'ingrat opta pour l'Espagne.

Depuis, l'ingénieur a fait son chemin; de très importantes découvertes faites par lui concernant la construction des navires, firent sa renommée; on le voit plus tard, aux arsenaux de Toulon, où il dirige en chef la mise en chantier de quelques-uns de nos croiseurs-cuirassés. Il fut en relations avec les plus grands ingénieurs maritimes français. Il est au courant de nos inventions les plus récentes, et les submersibles de Laubeuf n'ont pas de secrets pour lui.

A une certaine époque, le Brésil, se tenant à l'écart de presque toutes les puissances d'Europe, sauf l'Allemagne, à laquelle il accorde sa confiance, fait à cette dernière une importante commande de navires.

Grâce à ses relations anciennes, comme il avait vécu assez longtemps outre-Rhin, où il s'était marié avec une Italienne, l'ingénieur d'E... obtint de l'Allemagne un poste très élevé, et c'est ainsi qu'il alla passer près de dix ans dans les chantiers Krupp à Kiel.

On apprend aujourd'hui que pendant son séjour dans ce port allemand, l'ingénieur, qui se disait ennemi personnel de Laubeuf, est inculpé d'avoir, il y a quelques seize ans, vendu à l'Allemagne les plans de nos premiers submersibles.

Pourtant, cette trahison n'empêche pas d'E... de revenir à Paris, dès les premiers jours des hostilités; sans doute avait-il conçu de ténébreux projets à l'égard de la France qui nécessitaient sa présence au milieu de nous pour les exécuter.

Toutefois, il faut reconnaître que la chance le favorisait, car il obtint rapidement d'être, malgré son long séjour en Allemagne, réintégré dans la qualité de Français; que, mobilisé dans l'armée française, il fut, quoique simple maréchal des logis, chargé de mission en Angleterre, nommé ensuite chef du parc automobile de Moulins; puis, après avoir obtenu sa mise en sursis, il vint à Bordeaux pour s'occuper du navire en ciment armé, dont les travaux touchaient à leur fin.

Sa présence aux Chantiers de construction à Achard, dut sans doute éveiller des soupçons, car le ministre de la marine, informé, demanda et obtint à grand'peine que l'ingénieur d'E... fut relevé de ses fonctions comme directeur de constructions navales.

Avec la même facilité qu'il obtint sa réintégration de Français, d'E... parvint alors à se faire réformer.

Disons pour terminer que d'E..., qui est grand, très intelligent et d'un abord aimable, parle beaucoup de ses voyages; converse aussi correctement en français qu'en allemand. Tout en se disant grand ami de la France, il ne se cache pas pour exalter les qualités d'organisation teutonnes.

Il y a quinze jours à peine, l'ingénieur d'E... habitait encore dans un grand hôtel du centre; c'est au moment où il pensait le quitter pour prendre un appartement privé, qu'il a disparu subitement.

Peut-être, sait-on en haut lieu ce qu'il est devenu.

C. A.

Pour l'Alsace et la Lorraine

La Manifestation du 1ᵉʳ mars à Bordeaux

Ainsi que nous l'avons dit, afin de commémorer l'anniversaire de la séance de l'Assemblée nationale où, le 1ᵉʳ mars 1871, les députés alsaciens-lorrains firent entendre leur émouvante protestation contre la cession des deux provinces à l'Allemagne, d'imposantes manifestations seront organisées vendredi prochain à Paris et à Bordeaux.

La manifestation de Bordeaux sera présidée par M. Lebrun, qui arrivera à Bordeaux le 1ᵉʳ mars à sept heures du matin. Le ministre du blocus descendra à la préfecture de la Gironde, où aura lieu un déjeuner intime.

A deux heures et demie, sous la présidence de M. Lebrun, s'ouvrira, au Grand-Théâtre, — dont la réfection sera ainsi inaugurée, — une séance solennelle au cours de laquelle prendront la parole MM. Olivier Bascou, préfet; Charles Gruet, maire, et Anselme Laugel, ancien député de l'Alsace au Reichstag. M. Anselme Laugel lira et commentera la protestation de 1871 des députés alsaciens-lorrains.

La Musique municipale se fera entendre au cours de cette réunion que clôturera le discours du ministre.

Après la manifestation au Grand-Théâtre, le cortège se rendra sur les allées de Tourny, devant le monument Gambetta, qu'entoureront les troupes alliées.

M. Anselme Laugel donnera de nouveau lecture — mais sans la commenter — de la protestation de 1871. M. Ferran, la basse si appréciée à Bordeaux, chantera la « Marseillaise » et la « Marche lorraine », reprise par les chœurs des enfants des écoles.

Le soir, la Société de géographie commerciale, en accord avec le comité de « l'Effort de la France et de ses alliés », organise, sous le patronage de la municipalité de Bordeaux, une conférence qui aura lieu à vingt heures trente, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée.

M. C. Bouglé, professeur en Sorbonne, dont on connaît le remarquable talent oratoire, y traitera le sujet suivant : « L'Alsace-Lorraine et la paix ». M. Laugel, ancien député de l'Alsace au Reichstag, y prendra également la parole.

M. Chaumet, député de la Gironde, vice-président du comité de « l'Effort de la France et de ses alliés », a accepté de présider cette conférence.

Sucre et Saccharine

LES COUPONS DE MARS SUPPRIMES

Le comité départemental de la répartition du sucre croit devoir rappeler que la ration mensuelle pour la consommation familiale a été fixée par le ministre à 500 grammes par personne.

Conformément aux ordres du ravitaillement général :

1° Les deux premiers coupons de janvier ont assuré la ration de 500 grammes pour janvier;

2° Le dernier coupon de janvier et le premier de février ont assuré la ration des 500 grammes pour février;

3° Les deux derniers coupons de février assureront la ration des 500 grammes pour mars.

Les coupons de mars sont supprimés.

Sur demandes justifiées, les mairies du département de la Gironde pourront, pendant le mois de mars, délivrer des bons spéciaux de 250 grammes visant la ration supplémentaire des malades et des enfants au-dessous de trois ans.

A cet effet, et par dérogation, la mairie de Bordeaux est autorisée à valider le coupon de mars des carnets spéciaux par elle délivrés à ces deux catégories de consommateurs.

Avis aux Belges nés en 1899

Le consul de Belgique à Bordeaux porte à leur connaissance que l'arrêté-loi du 20 février 1918 les appelle à servir la patrie.

Les Belges nés en 1899 et se trouvant en France doivent, sous peine d'encourir les sanctions légales, envoyer au ministre de l'intérieur de Belgique (service de la milice) au Havre, avant le 1er avril 1918, un bulletin d'inscription dûment rempli.

Ils peuvent se procurer eux-mêmes ces bulletins en les demandant verbalement ou par écrit au ministère de l'intérieur de Belgique, aux consuls de Belgique et aux Comités belges de réfugiés.

Ils seront convoqués ultérieurement devant les commissions de recrutement.

Ceux qui seront jugés aptes au service devront rejoindre le centre d'instruction le 1er mai 1918.

Bericht aan de belgen geboren in 1899

De Consul van Belgie in Bordeaux laat hun weten dat het Besluit-Wet van 20 februari 1918 roept ze op tot s'Lands Dienst.

De in 1899 geboren Belgen welke zich in Frankrijk bevinden moeten, op straf van gerechtelijke sancties op te loopen, voor 1 april 1918, een behoorlijk ingevuld inschrijvingsbulletijn stur en naar den Minister van Binnenlandsche Zaken van Belgie (Militiedienst), Le Havre.

Zij kunen zich deze bulletinjns aanschaffen door ze mondeling of schriftelijk te vragen aan het Ministerie van Binnenlandsché Zaken van Belgie, aan de Belgische Consuls en aan de Belgische Comiteiten voor Vluchtel ingen.

Zij zullen later voor de Wervingscommissies geroepen worden.

Zij die bekvaam voor den dienst zullen geoordeeld werden zull en zich den 1 mei 1918 naar het onderrichtingscentrum moeten bevegen.

Médailles d'Honneur

Par décret du ministre du travail et de la prévoyance sociale, les médailles d'honneur ont été accordées aux personnes suivantes :

Serviteurs et domestiques attachés à la personne

Médaille de vermeil, Mme veuve Garion (Jeanne), dite Céleste, à Bordeaux, 60 ans de services dans la famille Hauchecorne-Cazalet.

Clercs d'officiers publics ou ministériels et employés de greffes.

Médaille de vermeil, M. Saubusse (Jean-Baptiste), dit Charles, à Bordeaux, 57 ans de services au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Médailles d'argent, MM. Brunaud (Louis), à Bordeaux, 46 ans de service au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux; Millepied (Marie-Joseph), à Caudéran, 33 ans de services dans l'étude de Me de Landas, avoué; Taillefer (Pierre), dit Auguste, à Bordeaux, 41 ans de services au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Union des Syndicats

C'est le dimanche 3 mars, de neuf heures à midi, Bourse du travail, rue de Lalande, 42, qu'aura lieu une distribution de café et légumes secs aux femmes des camarades mobilisés.

L'organisation se fera de la façon suivante:

1. Femme sans enfant: 1 kilo haricots et demi-livre café.
2. Femme avec 1 enfant: 1 kilo 500 haricots et demi-livre café.
3. Femme avec 2 enfants: 2 kilos haricots et demi-livre café.
4. Femme avec 3 enfants: 2 kilos 500 haricots et demi-livre café.
5. Femme avec 4 enfants: 2 kilos 500 haricots et 1 livre café.
6. Femme avec 5 enfants: 3 kilos haricots et 1 livre café.

Le comité, voulant un moyen de contrôle efficace recommande d'une façon toute spéciale de présenter ouvert le livret de famille ou bien l'extrait de naissance des enfants ainsi que la carte du Syndicat ou du Groupe du parti auquel appartient le camarade mobilisé.

Il ne sera pas fait de distribution dans l'après-midi.

Les Grandes Tragédies françaises

Au bénéfice des Mutilés de la face

Après le triomphe des quatre premières représentations, nous annonçons une nouvelle série avec « Bérénice », « Polyeucte », « Phèdre », « Andromaque ».

C'est le jeudi 7 mars qu'aura lieu la représentation de « Bérénice », qui n'a jamais été encore jouée à Bordeaux. Ce sera vraiment un régal pour les raffinés d'acclamer encore Mme Colonna-Romano dans ce chef-d'œuvre que l'on considère à juste titre comme la tragédie racinienne par excellence. Marcel Soarez jouera le rôle de Titus.

Location maison Delmouly.

Une Sanction a retenir

Nous avons récemment relaté les sévères sanctions que le tribunal a infligées à des tenancières de meublés pour avoir favorisé la débauche de jeunes filles mineures. Cet avertissement aurait dû servir d'exemple. Pour n'en avoir pas tenu compte, Mme Jeanne M..., tenancière d'un hôtel de la place Bourgogne, aidée dans ce honteux trafic par sa femme de chambre, Clémentine L..., en fera l'expérience à ses dépens. En effet, les inspecteurs des mœurs Barbaud et Pédemay s'étant rendus, mardi après-midi, dans cet hôtel, n'eurent pas de peine à constater de visu le délit. Ils trouvèrent deux jeunes filles de seize et dix-huit ans.

Les deux femmes furent conduites devant M. Farfals, chef de la Sûreté, qui, après interrogatoire, les fit écrouer. Présentées au petit parquet mercredi matin, elles ont été mises à l'instrucion.

La Sentinelle fait feu

De planton dans les entrepôts de bois de M. Petit, négociant, 28, rue Lucien-Faure, une sentinelle veillait lundi soir. Vers onze heures, un bruit suspect attira son attention. Bientôt, un homme, après avoir enlevé avec une pince-monseigneur trois planches de la barrière extérieure, pénétrait dans l'entrepôt.

Après trois sommations, et n'obtenant pas de réponse de l'inconnu, qui avançait toujours, la sentinelle fit feu. L'inconnu s'écroula; il venait d'être tué net.

M. Champol, commissaire de police de l'arrondissement, informé, fit une enquête qui permit d'établir l'identité de la victime. Il s'agit de Joseph Maralejo, 33, rue Minvielle.

Le cadavre a été transporté mardi matin, par la voiture de la morgue, au domicile des parents.

Les Cambrioleurs étaient passés par là

Propriétaire à Jonzac, Mme Cot se rendait à sa propriété, à Lamouillère, où elle n'était pas allée depuis quelque temps, et constatait, non sans stupeur, que sa maison avait été cambriolée. La gendarmerie ouvrit une enquête qui ne donna aucun résultat.

M. Querriac, commissaire de police de la brigade mobile bordelaise, et l'inspecteur Peuvié se mirent alors en campagne. Ils se rendirent à Jonzac. Leurs soupçons se portèrent sur trois femmes. Une perquisition opérée à leur domicile amena la découverte des objets volés dans la maison de Mme Cot ainsi que d'autres soustraits à bord des navires. Interrogées, les femmes prétendirent tenir le produit de ces larcins d'un certain B..., inscrit maritime, d'ailleurs insoumis, et qui purge, en ce moment à Brest une peine de trois ans de prison.

Glissade mortelle

A l'angle du cours du Médoc et du quai des Chartrons, Mme Labrousse, conductrice à la Compagnie des T. E. O. B., demeurant à Bègles, 11, rue Denfert-Rochereau, s'apprêtait à atteler, mardi matin, vers dix heures, la remorque numéro 219 à une voiture motrice, lorsqu'elle glissa juste au moment où le tramway avançait. La malheureuse fut écrasée. On la transporta dans une pharmacie voisine, mais tous les soins furent inutiles, la mort avait fait son œuvre.

M. Champol, commissaire de police du premier arrondissement, a ouvert une enquête.

PETITE CHRONIQUE

La série continue. — Deux bicyclettes viennent encore d'être volées. La première à M. Ralph Verhurst, lieutenant, à l'entresol de l'immeuble du cours des Pavés-des-Chrtrons, 28; la deuxième à M. Jacques Faure, soldat au 24e d'artillerie, dans le garage du 58e d'artillerie.

Au dépôt : François D..., journalier, pour vol à l'étalage d'un grand magasin de la rue Sainte-Catherine.

— Roger C..., dix-neuf ans, manœuvre, et Paul T..., dix-huit ans, serrurier, qui faisaient partie de la bande des cambrioleurs des vitrines extérieures des magasins du centre.

Renversée par un cycliste. — En passant rue Dauphine, mardi après-midi, Mme Jeanne Atoch, 17, rue d'Arès, a été renversée par un cycliste et blessée au pied gauche.

Jambe fracturée. — Travaillant au déchargement d'un navire aux docks, le manœuvre Garmenaiche Rurda, 17, rue Sainte-Croix, a été atteint, mardi matin, vers dix heures, par une palanque qui lui a fracturé la jambe gauche. Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-André.

Hôpital auxiliaire n° 18

Le « Gymphkana » organisé par l'hôpital auxiliaire n. 18, le dimanche 10 mars, en matinée, à la salle Franklin, au profit de ses blessés et malades, s'annonce, comme il fallait s'y attendre en raison du but poursuivi et des attractions nouvelles et variées qui y figureront, comme un très gros succès. Aux nombreux comptoirs où l'on pourra acheter de jolies choses et également d'utiles objets, aux jeux, au Guignol, au buffet, le public pourra, en outre, applaudir sur la scène de la salle de la rue Vauban : une musique allègre, les chœurs de Mimi-Pinson, les acteurs du Théâtre annamite de Saint-Médard avec leurs décors et leurs costumes authentiques, les danses et chants des nègres américains, des exercices de patinage des nègres américains, etc.

La Lyre artistique et un orchestre à cordes, sous la direction de M. Blanc, 1er prix du Conservatoire, se feront entendre pendant la matinée.

Entrée : 2 francs par personne; gratuite pour les enfants accompagnés.

Certificat de Préparation au Service militaire

Rappelons que les épreuves du C. P. S. M. auront lieu, pour les candidats de Bordeaux dont les noms commencent par les lettres O, P, Q, R, S, T, U, V, A, B, C, les samedi 2 et dimanche 3 mars prochain.

Rassemblement au stand de tir de Verthamon le 2 mars, à 6 h. 45 très précises.

Etablissement des Acacias

Avenue Favarques, Bègles.

Dimanche 3 mars, grand concert de charité organisé par le groupe artistique Le Muguet, sous la présidence d'honneur de M. le Maire, au profit de l'hôpital de Bègles. Au programme, « Le Court-Circuit », trois quarts d'heure de fou rire.

Grande partie de concert avec les meilleurs amateurs de Bordeaux.

CONSEIL DE GUERRE (18ᵉ Région)

Présidence de M. le colonel BONNEFOY

L'Affaire d'Intelligences avec l'Ennemi

Echenique condamné à dix ans de travaux forcés

Aramberri et Gilgorry sont acquittés

Mardi matin, à la reprise de l'audience, l'audition des témoins continue.

On entend M. Camus, commissaire spécial à Hendaye, qui, souffrant, a été appelé télégraphiquement et a répondu à l'appel du conseil.

M. le lieutenant Gozzi, substitut du commissaire du gouvernement qui occupe le siège du ministère public, demande que cette audition ait lieu à huis clos. La salle est donc évacuée pendant la déposition de ce magistrat qui dure plus de deux heures.

Le long défilé des témoins à décharge commence ensuite. Citons parmi eux : M. le docteur Camino, maire d'Hendaye; M. de Maigret, le distingué receveur des douanes d'Hendaye; des contrôleurs, des vérificateurs des douanes; un grand nombre d'agents des douanes d'Hendaye, collègues des trois prévenus; le propriétaire du buffet d'Hendaye, le frère d'Aramberri, mutilé de la guerre, qui fut blessé à la légion étrangère où il s'était engagé; Mme Echenique; M. le Beugras, chef du personnel de la maison Schneider, etc.

Tous donnent sur les prévenus les meilleurs renseignements. Les agents en douanes expliquent qu'étant donnée leur manière d'opérer, il est très possible qu'Echenique ait ignoré le contenu de la caisse. Il est vrai qu'ils ne parlent pas des lettres qu'il a reçues et qui l'accusent formellement.

Le frère d'Aramberri affirme que celui-ci aime la France comme il l'aime lui-même ainsi qu'il l'a prouvé en versant son sang pour notre pays.

Les derniers témoins ayant été entendus, M. le colonel Bonnefoy, après une suspension d'audience de quelques minutes, donne la parole au commissaire du gouvernement.

LE REQUISITOIRE

M. le lieutenant Gozzi parle d'abord des affaires d'intelligences avec l'ennemi qui, dit-il, se suivent et ne se ressemblent pas, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'aient pas de points communs. Toutes tendent, en effet, à favoriser les entreprises de l'ennemi. Les moyens seuls varient à l'infini. Mille procédés sont employés pour cela. Et le distingué magistrat rappelle ce mot prononcé au procès Bolo : « Le crime d'intelligences avec l'ennemi est un crime « protéiforme ».

M. le lieutenant Gozzi entre alors dans le sujet. Il s'occupe d'abord de l'affaire Echenique et montre ce prévenu évoluant dans un monde de gens à nationalité et à moralité imprécises qui font des affaires et uniquement des affaires. Il fait l'historique des faits reprochés à Echenique et insiste sur les lettres reçues par l'agent en douanes, lettres qui prouvent absolument qu'il était au courant du véritable contenu de la caisse « faïences. Il réfute le système de défense d'Echenique et conclut à sa culpabilité, sans toutefois réclamer la peine capitale.

Il parle ensuite de l'affaire Aramberry et Gilgorry qui présente deux séries de faits, les uns indiscutables, les autres discutés.

Il est d'abord acquis que fin mars 1915, Aremberri s'est rencontré à Saint-Sébastien avec l'agent allemand Thiemce et qu'une entente s'est établie entre eux. Etait-ce pour attirer l'associé de Thiemce, Edeler, à Lyon et le faire arrêter ? Tout est là.

Aramberri a bien eu des conversations à ce sujet avec le commissaire spécial Calède à Hendaye, mais celui-ci a affirmé ne lui avoir donné aucune mission officielle.

Le conseil appréciera. L'honorable organe du ministère public s'en remet à sa sagesse.

LES PLAIDOIRIES

C'est Me Duthil qui, désigné par le bâtonnier, a assumé la lourde tâche de défendre Echenique. L'éminent avocat s'en acquitte avec son grand talent et sa plaidoirie fait sur l'auditoire une grande impression.

Me Duthil rappelle que son client, détenu depuis dix-huit mois, n'a jamais cessé d'affirmer son innocence. Il explique ce qu'est un agent en douanes et conclut qu'Echenique a pu ignorer le contenu de la caisse. Il discute la valeur des deux lettres reçues comme preuve de sa culpabilité, et dans une éloquente péroraison demande l'acquittement de son client.

Me Lamarque, du barreau de Bayonne, se lève à son tour pour défendre Gilgorry, et trouve dans les témoignages des commissaires spéciaux la preuve de sa non-culpabilité.

Me Chancogne exprime pour Aramberri qu'il défend, une conviction identique. Le jeune et distingué avocat cite plusieurs faits qui prouvent les sentiments francophiles de son client. Il rappelle la belle conduite du frère d'Aramberri, cité à l'ordre de l'armée et blessé au service de la France.

Me Chancogne et Me Lamarque disent que l'acquittement de Gilgorry et d'Aramberri s'impose.

Après une courte réplique de M. le substitut Gozzi, qui maintient ses conclusions, et une réponse des défenseurs, le conseil se retire pour délibérer à 7 h. 35.

Le Jugement

A 8 h. 15, le commandement de : « Présentez armes ! » retentit.

M. le colonel Bonnefoy donne lecture du jugement.

Athanase Echenique, reconnu coupable à l'unanimité, avec admission des circonstances atténuantes, est condamné à **dix ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour.**

Justin Gilgorry et Charles-Marie Aramberri, déclarés non coupables à la minorité de faveur de 3 vo